

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'YONNE

ARRONDISSEMENT D'AVALLON

COMMUNE DE TONNERRE



affiché le 12/06/23

DÉCISION DU MAIRE

N° 2023 – 110

Nomenclature @CTES : Commande publique / Autres types de contrats

COMMANDE PUBLIQUE

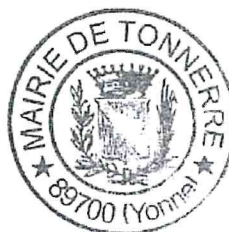
CONTRAT DE SERVICES AVEC SYNBIRO POUR LA MISE EN PLACE D'UNE APPLICATION DE PRISE DE RENDEZ-VOUS POUR LE SERVICE ETAT-CIVIL

Monsieur le maire de la ville de Tonnerre,

- Vu la délibération 20-066 du conseil municipal en date du 23 mai 2020 portant délégation de pouvoir à Monsieur le maire dans certaines matières en vertu de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales ;
- Considérant la nécessité de mettre en place une application pour la prise de rendez-vous en ligne pour le service Etat-Civil dans le cadre de la préparation des Cartes Nationales d'Identité et Passeports ;
- Considérant le devis n° D-2023-05-01196 de la S.A.S. Synbird en date du 30/05/23 ;

DECIDE

- De l'autoriser, ou son représentant, à signer le contrat avec la S.A.S. Synbird sise Chambéry (7300), aux conditions suivantes :
 - Services : Hébergement, maintenance, SMS, mail, statistiques, mise à jour, assistance et support – PREMIUM + formations et mise en place,
 - Durée du contrat : 2 ans renouvelables 2 fois par tacite reconduction,
 - Abonnement : 1 620.00 € TTC / an ;
- De l'autoriser, ou son représentant ayant délégation, à signer tout avenant à ce contrat selon les besoins du service.



A Tonnerre, le 5 juin 2023
Pour extrait conforme,
Cédric CLECH
Maire de Tonnerre